RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 02560
Numéro SIREN : 848 968 574
Nom ou dénomination : ABI RENOV

Ce dépôt a été enregistré le 29/12/2023 sous le numéro de dépôt 32194

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

N° 2065-SD
2023
cerfa
N° 11084*24
Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Egalité
Fraternité

Formulaire à déposer en double exemplaire

32/96

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01/01/2021	et clos le	31/12/2021	Régime simplifié d'imposition	
				Régime réel normal	X

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe ☐
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre ☐
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:
SARL ABI RENOV SARL

Adresse du siège social:

SIRET 8 4 8 9 6 8 5 7 4 0 0 0 1 4

Mél : batcompta@yahoo.com

Adresse du principal établissement:
122 AVENUE DE LA RESISTANCE
93340 LE RAINCY

Ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées: BATIMENT

Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal | Déficit: 18 836

Bénéfice imposable à 15 % | Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15 % | PV à long terme imposables à 19 % | PV exonérées (art. 238 *quindecies*)

Autres PV imposables à 19 % | PV à long terme imposables à 0%

3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 *sexies* ☐ | Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies*-0 A ☐

Entreprise nouvelle, art. 44 *septies* ☐ | Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 *quaterdecies* ☐ | Zone de restructuration de la défense, art. 44 *terdecies* ☐

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 *sexdecies* ☐ | Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 *octies* A ☐ | Autres dispositifs ☐

Zone de développement prioritaire, art. 44 *septdecies* ☐

Société d'investissement immobilier cotée ☐ | Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) | Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case) ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n °2065-SD)

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n °2258-SD (art. 223 *quinquies* C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre ☐
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée — Nom/Adresse / N°
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre ☐
   Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe — Nom/Adresse / N°

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? | Si oui, indication du logiciel utilisé

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: ☐

Tél:

OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante)

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :

N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné

Examen de conformité fiscale (ECF) ☐ ***prestataire :***

Nom et adresse du conseil: ☐

Tél:

Identité du déclarant:

Date: 03/06/2022 Lieu: LE RAINCY

Qualité et nom du signataire: M [redacted] GERANT

Signature :

ABI RENOV
122 avenue de la Résistance
93340 LE RAINCY
Tél.: 06 99 07 76 76
RCS Bobigny 848 968 574

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 *bis*-SD

2023

Formulaire obligatoire

(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

Cocher la case si néant ☐

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)					*Total (a à h)*	

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et société de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées: à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	*2*	*3*	*4*	*5*	*6*	*7*	*8*
BENIDIRI ABDELKRIM GERANT 21 ALLEE DE CASTILLON 9339(LE RAINCY	50	2021					
FOURNIER ANTHONY ASSOCIE 21 ALLEE DE CASTILLON 9339(LE RAINCY	50	2021					

K DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %			
			0%	15%	19%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice			
		MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

2023

① BILAN – ACTIF

DGFiP N° 2050-SD **2023**

cerfa

N° 15949 * 05

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	**ABI RENOV SARL**	Néant ☐ *
Adresse de l'entreprise	**122 AVENUE DE LA RESISTANCE** **93340 LE RAINCY**	

SIRET **8 4 8 9 6 8 5 7 4 0 0 0 1 4**

Durée de l'exercice en nombre de mois* **1 2** Durée de l'exercice précédent * **1 2**

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2021 Net 3
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I	AA		
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 618 AU	760 859
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières *	BH	155 BI	155
		TOTAL (II)	BJ	1 773 BK	760 1 013
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	
		Autres créances (3)	BZ	9 570 CA	9 570
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)	CD	CE	
		Disponibilités	CF	1 157 CG	1 157
COMPTES DE REGULARISATION		Charges constatées d'avances (3) *	CH	CI	
		TOTAL (III)	CJ	10 727 CK	10 727
		Frais d'émission d'emprunt à étaler **(IV)**	CW		
		Primes de remboursement des obligations **(V)**	CM		
		Écarts de conversion actif * **(VI)**	CN		
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	12 500 1A	760 11 741

Renvois:(1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes	CP	155	(3) Part à plus d'1 an :	CR	
Clause de réserve de propriété * :	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

2023

BILAN - ACTIF

N° 2050

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation de l'entreprise : **ABI RENOV SARL**

			Exercice N Net	Exercice N -1 Net
		Capital souscrit non appelé (I)		
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement		
		Frais de développement		
		Concessions, brevets et droits similaires		
		Fonds commercial		
		Autres immobilisations incorporelles		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		
		Constructions		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		
		Autres immobilisations corporelles	859	1 182
		Immobilisations en cours		
		Avances et acomptes		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		
		Autres participations		
		Créances rattachées à des participations		
		Autres titres immobilisés		
		Prêts		
		Autres immobilisations financières	155	155
		TOTAL (II)	1 013	1 337
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements		
		En cours de production de biens		
		En cours de production de services		
		Produits intermédiaires et finis		
		Marchandises		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		
		Clients et comptes rattachés		
		Autres créances	9 570	4 571
		Capital souscrit et appelé, non versé		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement		
		Disponibilités	1 157	8 391
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance		
		TOTAL (III)	10 727	12 962
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		
		Primes de remboursement des obligations (V)		
		Écarts de conversion actif (VI)		
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	11 741	14 299

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

② **BILAN – PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051-SD **2023**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	ABI RENOV SARL	Néant ☐ *
		Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : .....)	DA 3 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...	DB
	Écarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC
	Réserve légale (3)	DD
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE
	Réserves réglementées (3) * (dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF
	Autres réserves dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG
	Report à nouveau	DH 11 299
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI (18 836)
	Subventions d'investissement	DJ
	Provisions réglementées *	DK
	TOTAL (I)	DL (4 537)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
	Avances conditionnées	DN
	TOTAL (II)	DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP
	Provisions pour charges	DQ
	TOTAL (III)	DR
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS
	Autres emprunts obligataires	DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs EI)	DV
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX
	Dettes fiscales et sociales	DY 16 278
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ
	Autres dettes	EA
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB
	TOTAL (IV)	EC 16 278
	Écart de conversion passif * **TOTAL (V)**	ED
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE 11 741

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		- Écart de réévaluation libre	1D	
		- Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	16 278
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

2023

BILAN - PASSIF AVANT RÉPARTITION

N° 2051

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation de l'entreprise : **ABI RENOV SARL**

		Exercice N	Exercice N -1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)	3 000	3 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
	Écarts de réévaluation (2)		
	Réserve légale (3)		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées (3)		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	11 299	16 223
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(18 836)	(4 924)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	TOTAL (I)	(4 537)	14 299
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	TOTAL (III)		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
	Dettes fiscales et sociales	16 278	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		
	TOTAL (IV)	16 278	
	Écarts de conversion passif **(V)**		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	11 741	14 299

RENVOIS				
	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)		
		Dont { Écart de réévaluation libre		
		Dont { Réserve de réévaluation (1976)		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	16 278	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

⑤ **IMMOBILISATIONS**

DGFiP N° 2054-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **ABI RENOV SARL** — Néant ☐ *

CADRE A — IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	1	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	2	Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I					CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II					KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions — Sur sol propre	(dont composants	L9		)	KJ		KK		KL	
	Constructions — Sur sol d'autrui	(dont composants	M1		)	KM		KN		KO	
	Constructions — Installations gales, agencts*, aménagts des constructions	dont composants	M2		)	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	dont composants	M3		)	KS		KT		KU	
	Autres Immo. corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV		KW		KX	
	Autres Immo. corporelles — Matériel de transport *					KY		KZ		LA	
	Autres Immo. corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	1 618	LC		LD	
	Autres Immo. corporelles — Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LJ		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	1 618	LO		LP	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
	Autres participations					8U		8V		8W	
	Autres titres immobilisés					1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières					1T	155	1U		1V	
	TOTAL IV					LQ	155	LR		LS	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	1 773	ØH		ØJ	

CADRE B — IMMOBILISATIONS			Diminutions: Par virement de poste à poste	1	Diminutions: Par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	3	Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW		1X	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
	Constructions	Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillages industriels		IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Installations gales, agencements, aménagements divers	IU		MM		MN		MO	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	1 618	MU	
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers*	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG		NH	1 618	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	155	2G	
	TOTAL IV		I3		NJ		NK	155	2H	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	1 773	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉEVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 *bis*-SD **2023**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Les entreprises ayant pratiqué **la réévaluation légale** de **leurs immobilisations amortissables** (art. 238 *bis* J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise	SARL ABI RENOV SARL	Néant ☐ *

Exercice N clos le : 31/12/2021

CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col .1– col. 2) – col. 5] (5)
		Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice : Montant des suppléments d'amortissement (2)	Au cours de l'exercice : Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)	Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
		①	②	③	④	⑤	⑥
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	**TOTAUX**						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 *bis* J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B — DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 – FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	–	
3 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

⑥ **AMORTISSEMENTS**

DGFiP N° 2055-SD **2023**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	**ABI RENOV SARL**	Néant ☐ *

CADRE A **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) ***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	436	QM	324	QN		QO	760
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	436	QV	324	QW		QX	760
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	436	ØP	324	ØQ		ØR	760

CADRE B **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1		Colonne 2		Colonne 3		Colonne 4		Colonne 5		Colonne 6			
		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales, agenc., aménagements divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Installations techniques, matériel et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. Corporelles	Inst. Gales, agenc. Et aménagements divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages, récupérations et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations **TOTAL III**		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	

Total général *non ventilé* (NP + NQ + NR)	NW		**Total général *non ventilé* (NS + NT + NU)**	NY		**Total général *non ventilé* (NW – NY)**	NZ	

CADRE C **MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES ***

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

⑦ **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

DGFiP N° 2056-SD **2023**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	**ABI RENOV SARL**	Néant ☐ *

	NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *		3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 *bis* A-II du CGI) *		3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *		3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires		3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 *quinquies* H du CGI)		IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)		3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I		3Z		TS		TT		TU	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients		4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités		4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change		4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires		4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)		5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *		5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions		EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *		5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)		5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II		5Z		TV		TW		TX	
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participations	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients		6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III		7B		TY		TZ		UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises		- d'exploitation			UE		UF			
		- financières			UG		UH			
		- exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Provisions inscrites au bilan

Extension 1

Provisions pour hausse des prix

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations: Dotations de l'exercice	Diminutions: Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Provisions inscrites au bilan

Extension 2

Autres provisions réglementées

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations: Dotations de l'exercice	Diminutions: Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Provisions inscrites au bilan

Extension 3

Provisions pour impôts

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations: Dotations de l'exercice	Diminutions: Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice

EBP Informatique 2023

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Provisions inscrites au bilan

Extension 4

Autres provisions pour risques et charges

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations: Dotations de l'exercice	Diminutions: Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice

EBP Informatique 2023

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Provisions inscrites au bilan

Extension 5

Provisions pour dépréciation sur autres immobilisations financières

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations: Dotations de l'exercice	Diminutions: Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

2023

2056

Provisions inscrites au bilan

Extension 6

Autres provisions pour dépréciation

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations: Dotations de l'exercice	Diminutions: Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

⑧ ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057-SD **2023**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	ABI RENOV SARL	Néant ☐ *

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES		MONTANT BRUT 1		À 1 AN AU PLUS 2		À PLUS D'UN AN 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT	155	UV	155	UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA						
	Autres créances clients	UX						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provisions pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1						
	Personnel et comptes rattachés	UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ						
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM						
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 558		1 558			
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	8 012		8 012			
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP						
	Groupe et associés (2)	VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR						
Charges constatées d'avance		VS						
	TOTAUX	VT	9 725	VU	9 725	VV		
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						

CADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	À 1 an au plus 2	À plus d'1 an et 5 ans au plus 3	À plus de 5 ans 4
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B				
Personnel et comptes rattachés		8C	7 663	7 663		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	8 301	8 301		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW				
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilées	VQ	313	313		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
	TOTAUX	VY	16 278	VZ 16 278		
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				
(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques	VL				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

⑨ **DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL**

DGFiP N° 2058-A-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	ABI RENOV SARL	Néant ☐*	Exercice N clos le 31/12/21

I. RÉINTÉGRATIONS

				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			WA	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art.39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 *sexies* D du CGI)	RB	)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau n° 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-*bis*)	XX		XW	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 *bis* du CGI) *	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n° 2032-NOT-SD)						I7	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
Régimes particuliers ; impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR)					I8	
		- imposées au taux de 0%					ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	- Plus-values nettes à court terme					WN	
		- Plus-values soumises au régime des fusions					WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)							XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*	Intérêts excédentaires (art.39-1-3ème et 212 du CGI)	SU		Zone d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ	
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3	
						TOTAL I	WR	

II. DÉDUCTIONS

				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			WS	18 836
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes *							WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-SD, cadre III)							WU	
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)					WV	
		- imposées au taux de 0 %					WH	
		- imposées au taux de 19 %					WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure					WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs					XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales* / Produits net des actions et parts d'intérêts	(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A			)	XA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *						ZY	
	Majoration d'amortissement *						XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations* — Reprise d'entreprises en difficulté (art.44 *septies*)	K9		Entreprises nouvelles (art.44 *sexies*)	L2		J.E.I. (art. 44 *sexies* A)	L5	XF
				S.I.I.C. (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 *terdecies*)	PA	
	ZFU – TE (art. 44 *octies* A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 *duodecies*)	1F		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 *quaterdecies*)	XC	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 *sexdecies*)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 *quindecies*)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 *septdecies*)	PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)									XS
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	(dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	YH				XG
	dont déduction exceptionnelle (art.39 *decies* A)	YA		dont déduction exceptionnelle (art.39 *decies* C)	YC				
	dont déduction exceptionnelle (art.39 *decies* B)	YB		dont déduction exceptionnelle (art.39 *decies* D)	YD				
	dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	YI		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	)			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL							
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2	
						TOTAL II	XH	18 836

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	{ Bénéfice (I moins II)	XI			
	{ Déficit (II moins I)			XJ	18 836
Déficits de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL	
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN		XO	18 836

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

EXTENSION 1

RÉINTÉGRATIONS DIVERSES

Libellé	Montant

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

2058A-SD

EXTENSION 2

DÉDUCTIONS DIVERSES

Libellé	Montant

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

⑩ DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	ABI RENOV SARL	Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)						K4	4 924
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau n° 2058-A-SD)						K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis– K5)						K6	4 924
Déficit de l'exercice (tableau n° 2058-A-SD, ligne XO)						YJ	18 836
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)						YK	23 760

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° *bis* al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotation de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° *bis* al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau n° 2058-A-SD :	YN	↓ ligne WI	YO	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau n° 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

(11) **TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFiP N° 2058-C-SD **2023**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	**ABI RENOV SARL**			Néant ☐*
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	16 223	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(4 924)	
	Prélèvements sur les réserves	ØE		
	TOTAL I	ØF	11 299	
AFFECTATIONS	Affectations aux réserves - Réserves légales	ZB		
	Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD		
	Dividendes	ZE		
	Autres répartitions	ZF		
	Report à nouveau	ZG		
	(N.B : le total I doit être égal au total II) **TOTAL II**	ZH	11 299	

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice N :

ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	(	Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7		)	YQ
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR
	- Effets portés à l 'escompte et non échus						YS
DÉTAIL DES POSTES – AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT
	- Locations, charges locatives et de copropriété	(	dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8		)	XQ 1 061
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS 1 737
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtage						YV
	- Autres comptes	(	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES		)	ST 8 941
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD						ZJ 11 739
DÉTAIL DES POSTES – IMPÔTS ET TAXES	- CFE et CVAE						YW
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	(	dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	ZS		)	9Z
	Total du poste correspondant à la ligne X du tableau n° 2052-SD						YX
TVA	- Montant de la TVA collectée						YY 197
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ 801
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2022) *						ØB 19 294
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK %
	- Numéro de centre agréé * XP		- Filiale et participations (Liste au tableau 2059-G-SD prévue à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI) - Si oui, indiquer 1, sinon 0				ZR
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice						RG
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 *octies* du CGI						RH

RÉGIME DE GROUPE*								
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA	Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble	JD	Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale	JH	n° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

2023

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

N° 2058-C

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation de l'entreprise : **ABI RENOV SARL**

		Exercice N	Exercice N -1
RENSEIGNEMENTS DIVERS			
DIVERS T.V.A. ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier		
	- Engagements de crédit-bail immobilier		
	- Effets portés à l'escompte et non échus		
DÉTAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance		
	- Locations, charges locatives et de copropriété	1 061	1 022
	- Personnel extérieur à l'entreprise		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	1 737	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages		
	- Autres comptes	8 941	14 244
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	11 739	15 266
DÉTAILS DES POSTES — IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052		
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée	197	
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	801	
DIVERS	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société		

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

(12) DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

DGFiP N° 2059-A-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	ABI RENOV SARL	Néant ☐ *

A – DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
		1	2	3	4	5	6
I – IMMOBILISATIONS *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B – PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

			Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
					Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
						19%	15% ou 12,80%	0%	
			7	8	9	10			11
I – IMMOBILISATIONS *	1								
	2								
	3								
	4								
	5								
	6								
	7								
	8								
	9								
	10								
	11								
	12								
II – AUTRES ÉLÉMENTS	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés			+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés			+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale			+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée			+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 208 C du CGI.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

2059A

Détermination des plus et moins-values

Extension 2

Plus-values, moins-values-Autres éléments : divers

Libellé	Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				Plus-values taxables à 19%
	Court terme	Long terme			
		19%	15% ou 12,8%	0%	

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

(13)

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	ABI RENOV SARL	Formulaire déposé au titre de l'IR	EU		Néant ☐ *

A – ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	Sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 *quaterdecies* 1 *ter* et 1 *quater* CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 *quaterdecies* 1 *ter* et 1 *quater* du CGI)	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B – PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

(Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport)

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement), cochez la case ci-contre ☐

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés), cochez la case ci-contre ☐

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

14 **SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME**

DGFiP N° 2059-C-SD **2023**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	**ABI RENOV SARL**	Néant ☐ *

● Entreprises soumises à l'IS
● Entreprises soumises à l'IR

Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ● ou de 12,8 % ●	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 *bis* du CGI) ●	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M € (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ●	

I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N – 1			
	N – 2			
	N – 3			
	N – 4			
	N – 5			
	N – 6			
	N – 7			
	N – 8			
	N – 9			
	N – 10			

II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter (2 + 3 – 4 – 5)
		À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N – 1					
	N – 2					
	N – 3					
	N – 4					
	N – 5					
	N – 6					
	N – 7					
	N – 8					
	N – 9					
	N – 10					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

(15)

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D-SD **2023**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) *

Désignation de l'entreprise	ABI RENOV SARL	Néant ☐ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			Taxées à 10 %	Taxées à 15 %	Taxées à 18 %	Taxées à 19 %	Taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 – ligne 6)		7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5ème, 6ème, 7ème alinéas de l'article 39-1-5ème du CGI)

Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		Donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt	
①	②	③	④	⑤

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

(16) DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N° 2059-E-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	SARL ABI RENOV SARL			Néant ☐ *	
Exercice ouvert le	01/01/2021	et clos le	31/12/2021	Données en nombre de mois	12

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :	YP	
- Dont apprentis	YF	
- Dont handicapés	YG	
Effectif affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I – Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	

II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	

III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	

IV – Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 – total 3)	OG	

V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF.	SA	0

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre	EV				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX		Effectifs au sens de la CVAE *	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				HX	
Période de référence	GY	/ /	GZ	/ /	
Date de cessation	HR	/ /			

(1) ATTENTION : il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § *Répartition des salariés* et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § *Déclaration des effectifs*

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

(17)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2059-F-SD 2023

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

1 / 1 (1)

Néant ☐*

Exercice clos le 31/12/2021

N° SIRET 84896857400014

Dénomination de l'entreprise ABI RENOV SARL

Adresse (voie) 122 AVENUE DE LA RESISTANCE

Code postal 93340 Ville LE RAINCY

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	P1		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P3	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	P2	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P4	100

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M | Nom patronymique BENIDIRI | Prénom(s) ABDELKRIM | Nom marital | % de détention 50.00 | Nb de parts ou actions 50

Naissance : Date 16/06/1970 | N° Département 99 | Commune TIMEZRIT | Pays DZ

Adresse : N° 21 | Voie ALLEE DE CASTILLON

Code postal 93390 | Commune CLICHY SOUS BOIS | Pays FR

Titre (2) M | Nom patronymique FOURNIER | Prénom(s) ANTHONY | Nom marital | % de détention 50.00 | Nb de parts ou actions 50

Naissance : Date 15/12/1989 | N° Département 77100 | Commune MEAUX | Pays FR

Adresse : N° 21 | Voie ALLEE DE CASTILLON

Code postal 93390 | Commune CLICHY SOUS BOIS | Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

(18) **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

DGFiP N° 2059-G-SD 2023

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Formulaire obligatoire (art.38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

1 / 1 (1)

Néant ☐*

Exercice clos le 31122021 N° SIRET 84896857400014

Dénomination de l'entreprise ABI RENOV SARL

Adresse (voie) 122 AVENUE DE LA RESISTANCE

Code postal 93340 Ville LE RAINCY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE : P5

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse N° Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse N° Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse N° Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse N° Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse N° Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse N° Voie | Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SARL « ABI RENOV »

Au capital de 3 000 €

122 AVENUE DE LA RESISTANCE
93 340 LE RAINCY
RCS BOBIGNY B 848 968 574

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX et le 30 Juin à 10h.

Les associés de la SARL « ABI RENOV » se sont réunis au siège de la Société, 122, Avenue de la Résistance, 93340 LE RAINCY, sur convocation de la gérance, pour y délibérer de l'ordre du jour suivant :

1/ Comptes annuels pour l'exercice ouvert le 1er Janvier 2021 et clos le 31 Décembre 2021.
2/ Quitus au Gérant
3/ Affectation des résultats
4/ Questions diverses

Sont présents ou représentés :

M BENIDIRI ABDELKRIM, propriétaire de 50 parts de 30€ chacune, numérotées de 1 à 50

M FOURNIER ANTHONY, propriétaire de 50 parts de 30€ chacune, numérotées de 51 à 100.

.

Soit au total 100 parts représentant l'intégralité du capital social.

M BENDIRI ABDELKRIM, gérant, préside l'assemblée, laquelle est déclarée régulièrement constituée et peut ainsi valablement délibérée.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

M. le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

1/ Le Texte des résolutions proposées

2/ Les lettres de convocation, ainsi que les accusés réceptions des dites lettres, ou bien la certification de la remise en mains propres de la lettre de convocation.

Puis M le Président déclare que le texte des résolutions a été adressé aux associés en même temps que la convocation.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration

Le Président rappelle l'ordre du jour ainsi qu'il est énoncé ci-dessus et déclare la discussion ouverte :

Diverses observations sont alors échangées, puis personne ne demandant la parole, M Le Président met successivement aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir pris connaissance du bilan, du compte de résultat et de toutes ses annexes, du rapport de gestion de la gérance et du rapport spécial, approuve tels qu'ils sont écrits les comptes annuels pour l'exercice ouvert le 1er Janvier 2021 et clos le 31 Décembre 2021.

Cette résolution mise au vote est adoptée à la majorité des voix.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, au vu du bilan, et après consultations des annexes, après lecture du rapport de gérance et du rapport spécial, donne quitus entier et sans réserves au gérant, pour sa gestion concernant l'exercice ouvert le 1er Janvier 2021 et clos le 31 Décembre 2021.

Cette résolution mise au vote est adoptée à la majorité des voix.

BA AF

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés sur proposition de la gérance décide d'affecter les résultats de la façon suivante :

Au compte report à nouveau pour -18 836 €

Cette résolution mise au vote est adoptée à la majorité des voix.

QUATRIEME RESOLUTION

Plus rien n'étant à débattre, la collectivité des associés donne pouvoir au porteur des présentes d'avoir à effectuer les formalités prescrites par la Loi.
La feuille de présence est émargée par chaque associé.
La séance est levée à 11 heures.
En foi, de quoi, il a été établi le présent procès verbal, en autant d'exemplaires originaux nécessaires dont 2 pour le dépôt au greffe.

SIGNATURE DES ASSOCIES.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

SARL « ABI RENOV »

Au capital de 3 000€

122 AVENUE DE LA RESISTANCE
93 340 LE RAINCY
RCS BOBIGNY B 848 968 574

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE
EXERCICE ouvert le 1er Janvier 2021 et clos le 31 Décembre 2021

Chers Associés,

Avant l'assemblée générale annuelle, statuant sur les comptes, prévue le 30/06/2022 au siège de la société, je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous mon rapport concernant la gestion que j'y ai apporté.

Pour résumer la situation, notre C.A. HT de notre activité en date du 1er Janvier 2021 et clos le 31 Décembre 2021 est de 18 014.00 €,

Le montant des charges d'exploitation est de : 36 851 €,

Le résultat d'exploitation est de : - 18 836 €

Le résultat fiscal de - 18 836€.

Pour votre compréhension, ci-joint annexé, un résumé par poste sous forme de tableau.

BA AF

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Le Bilan arrêté au 31/12/2021 et sur une durée de 12 Mois, montre :

ACTIF IMMOBILISE NET après amortissements est de dont 155€ d'immobilisations financières	1 013€
ACTIF CIRCULANT dont Disponibilités 1 157€,	10 727€
ACTIF TOTAL NET	**11 741€**
Les CAPITAUX PROPRES se montent à	-4537€
LES DETTES se situent à	16 278.00€
Le résultat d'exploitation est de	- 18 836€
RESULTAT FISCAL avant réintégrations dont IS €	- 18 836€

Je propose ainsi d'affecter les résultats de la façon suivante :

Au Compte Report à nouveau : *- 18 836€*

Je reste tout à votre disposition pour de plus amples renseignements si vous le désirez et espère, grâce à vous à la prospérité de notre engagement.

A LE RAINCY le 30/06/2022
M BENIDIRI ABDELKRIM
Gérant.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

SARL « ABI RENOV »

Au capital de 3 000€

122 AVENUE DE LA RESISTANCE
93 340 LE RAINCY
RCS BOBIGNY B 848 968 574

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE

EXERCICE ouvert le 1er Janvier 2021 et clos le 31 Décembre 2021

Pour l'exercice écoulé, M. BENIDIRI ABDELKRIM, n'a perçu aucune rémunération au titre de ses fonctions de gérant,

Les conventions de compte courant entre associés, et la société se sont poursuivies normalement.

Les comptes courant d'associés sont à concurrence de la somme de 0.00€

Aucune autre convention n'est à signaler.

Fait à Le Raincy le 30/06/2022

M Gérant.

